Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 92 (1995)
Heft: 6

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue de presse

Voici un article paru dans l'« Illustré » du 15 février 1995, ainsi que la réponse de M. le Dr Stefan Bogdanov, responsable de la section apicole du Liebefeld à Berne.

Ami et faux ami

Hymne à la nature, il fut l'élixir des dieux. Mais le miel est-il vraiment plus sain que le sucre ?

Depuis l'aube des temps, l'homme s'est délecté du miel des abeilles. Aussi y a-t-il associé maints symboles. Ce nectar à la couleur sacrée fut nourriture des dieux dans l'Antiquité, aphrodisiaque pour les Indiens d'Amérique, don du ciel pour les pauvres de jadis, ingrédient gastronomique au Moyen Age. Il fut purificateur et protecteur. Garant de bonheur pour les sages-femmes de Côte-d'Ivoire ou du Sénégal qui couvrent encore de miel les lèvres des nouveau-nés.

Aujourd'hui, cet aliment légendaire se mélange au beurre de nos tartines. Il adoucit nos tisanes sous prétexte qu'il est plus sain que le sucre. Vrai ? Pas tant que ça à considérer ses valeurs nutritionnelles.

Vitamines et minéraux, le miel n'en contient que des traces. Il faudrait en ingurgiter 20 kg par jour pour couvrir nos besoins en calcium, 5 kg pour le phosphore et plus d'un kilo pour le fer. Trois à quatre cuillerées puisées dans le pot contiennent à peine 5,5 mg de magnésium (besoins quotidiens : 330 mg pour la femme et 420 mg pour l'homme). En somme, le miel a moins d'atouts que le sucre complet et n'a pas grand-chose de plus que le sucre blanc. Il est essentiellement composé d'hydrates de carbone (glucose et fructose). Mais on n'a peut-être pas tout découvert, relève Sandra Jaques, du cabinet de consultations diététiques de Lausanne.

Ne nous privons donc pas de ce délice dont on vante les qualité éternelles et naturelles et certaines vertus thérapeutiques. Ainsi l'acide formique qu'il contient – sa provenance n'est pas définie – aurait des effets adoucissants et antiseptiques. Dans du liquide chaud ou du jus de citron, le miel joue un peu le « décongestionneur » des gorges enflammées. Il est toutefois déconseillé aux enfants de moins d'un an à cause d'éventuelles bactéries.

Carinne Piquerez

Précision de la section apicole de la FAM

Nous pouvons prendre position comme suit en ce qui concerne les diverses affirmations de l'article concernant la valeur nutritionnelle et thérapeutique du miel.

1. Teneur en sels minéraux et vitamines

Ce n'est un secret pour personne que le miel ne compte pas parmi les fournisseurs de sels minéraux et vitamines. Les affirmations de l'article concernant

le calcium, le fer, le phosphore et les vitamines correspondent en gros aux connaissances actuelles (voir tableau). Il faut cependant remarquer que la valeur nutritionnelle du miel est basée principalement sur sa teneur en oligo-éléments. Les oligo-éléments tels que le fer, le manganèse et le chrome sont présents dans le miel en quantités significatives pour l'alimentation humaine. Selon des analyses du professeur Bengesch (France), les concentrations en oligo-éléments tels que le manganèse, le silicium, le bore, le fer, le cuivre et le zinc varient du simple au quintuple dans les diverses sortes de miel. L'efficacité biologique relative aux oligo-éléments varie par conséquent considérablement de miel en miel. De ce point de vue, le miel ne peut être comparé avec le sucre raffiné qui ne contient pratiquement aucun oligo-élément.

2. Sucre

En ce qui concerne la composition en sucre du miel, l'efficacité physiologique des principaux sucres du miel, le fructose et le glucose, est toute différente de celles du saccharose pur, du sucre raffiné ou du sucre complet. Selon la recherche nutritionnelle, la consommation de ces sucres engendre moins de dépôts adipeux que le saccharose pur. Ces deux sucres remplissent les besoins immédiats en énergie du corps et sont des dispensateurs d'énergie tout indiqués pour les sportifs.

3. Effet thérapeutique

La valeur thérapeutique du miel réside avant tout dans son effet antibactérien. Il est utilisé aujourd'hui encore pour la désensibilisation en cas d'allergies aux pollens et contre des maladies de la peau. Nous ne mentionnons que les effets prouvés scientifiquement. Il existe certainement d'autres utilisations thérapeutiques du miel, dont l'efficacité devrait encore être analysée. En Europe de l'Est et en Asie, il y a des « cliniques du miel » où ce dernier est utilisé contre un grand nombre de maladies.

4. Le miel est-il déconseillé pour des enfants âgés de moins d'un an ?

Il y a de nombreuses années on a trouvé des bactéries de *Clostridium botulinum* dans le miel de certains pays. Ces bactéries sont cependant présentes dans tous les aliments végétaux et ne sont pas un danger physiologique, même pour les petits enfants. C'est la raison pour laquelle les organes de la santé publique n'ont émis aucune recommandation spéciale en ce qui concerne la consommation de miel par des enfants au-dessous d'un an.

En résumé, nous pouvons dire que, du point de vue nutritionnel, le miel ne peut être comparé en aucune façon au sucre raffiné, qu'il s'agit d'un dispensateur naturel d'énergie dont l'efficacité est appuyée par des oligo-éléments et dont les effets curatifs contre les inflammations, notamment de la gorge et de l'estomac, ont été prouvés.

Station de recherches laitières
Section apicole
***Dr Stefan Bogdanov*, responsable des questions concernant le miel**

A VENDRE

ruches Rithner DB

habitées avec plateau varroa, ruchettes 6 cadres, nucléis avec reines 1994, cadres corps bâtis, essaims.

Tél. (021) 808 58 63
ou (027) 25 23 65

A VENDRE

25 ruches habitées

+ matériel d'apiculture, extracteur radial, etc.

Joseph Conus,
27, rte de Villette
Tél. (022) 347 00 95,
après 19 h

A VENDRE au Val-de-Ruz (Savagnier)

un rucher avec 950 m² de terrain et une petite remise.

Le rucher contient 36 ruches suisses, dont 10 sont occupées. Situation favorable pour les récoltes de fleurs et de forêt.

Pour renseignements:
J.-P. Béguin, 2043 Boudevilliers, tél. (038) 57 22 40

A VENDRE

un maturateur inox

250 kg, Fr. 200.–. S'adresser à

René Christin,
Bonmont 7 bis
1260 Nyon
Tél. (022) 361 75 18

A VENDRE

ruches et matériel apicole:

6 ruches DB Rithner, dont 3 habitées, extracteur, support béton 4 ruches et tout le matériel nécessaire; bon état. A voir et à discuter à **Arzier** au-dessus de Nyon.

Michaud-Dufour, tél. (021) 323 53 43,
fax (021) 323 53 46,
privé (021) 653 06 35

A VENDRE

8 ruches doubles

type B-J, inhabitées, avec double hausse + armoires à cadres et outils

Edgar Vorpe, Réformation 17,
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 40 50

A VENDRE

pour cause de décès

matériel apicole

armoire pour cadres et extracteur.

tél. (038) 33 22 93

Valeur nutritionnelle du miel

Un consommateur normal ingère environ 20 g de miel par jour, soit cinq fois moins que la quantité considérée dans le tableau. Le miel fournit avant tout de l'énergie et relativement peu de vitamines et de sels minéraux.

La consommation de miel engendre moins de dépôts adipeux que la consommation de saccharose pur. Le fructose et le saccharose servent surtout à remplir les besoins énergétiques immédiats. Aussi le miel est-il un dispensateur d'énergie tout indiqué pour les sportifs.

Contrairement à certaines affirmations, le miel peut causer des caries. Il participe à la formation de celles-ci dans une proportion probablement aussi importante que le sucre (saccharose).

En cas de diabète, il faut renoncer à la consommation de miel.

Littérature

1. R. Chauvin (1987), *La ruche et l'homme*, Calman-Lévy.
2. Dr méd. Y. Donadieu, *Le miel*, Maline S.A., Paris.

Miel : alimentation

Composants	Teneur par 100 g	% des besoins quotidiens (100 g miel)
Hydrates de carbone	335 kcal (1400 kJ)	10-12
Vitamines, mg		
B1	0,004-0,006	0,3-0,4
Riboflavine (B2)	0,02-0,06	1-3
Pyridoxine (B6)	0,01-0,32	0,5-15
Niacine	0,11-0,36	0,5-15
Acide pantothénique	0,02-0,11	0,2-1
Vitamine C	2,2-2,5	4-5
Minéraux, mg		
Sodium	1,6-17	0,01-0,5
Calcium	4,0-30	0,4-3
Magnésium	0,7-13	0,2-3
Zinc	0,2-0,5	2-5
Fer	0,6-18	5-100
Manganèse	0,2-10	10-100
Chrome	0,01-0,03	50-100
Cobalt	0,01-0,5	50-100

La rédaction publie ci-après les recommandations de la Centrale suisse d'arboriculture traitant de l'application des produits phytosanitaires, car elles peuvent intéresser les apiculteurs touchés par les intoxications dues au « Context », ainsi qu'un article émanant de M. J.-D. Charrière, de la FAM au Liebefeld.

Applications de produits phytosanitaires selon le volume des arbres

La commission pour l'application des traitements antiparasitaires, dont font partie les stations fédérales, a testé une nouvelle méthode permettant d'adapter la quantité d'eau et de produit phytosanitaire au volume de la couronne des arbres (TRV). Avec des jeunes arbres ou des arbres ayant des petites couronnes, il est ainsi possible de réduire le volume d'eau et la quantité de produit nécessaire à l'hectare.

Comparaison de l'utilisation du produit en fonction de la grandeur de l'arbre

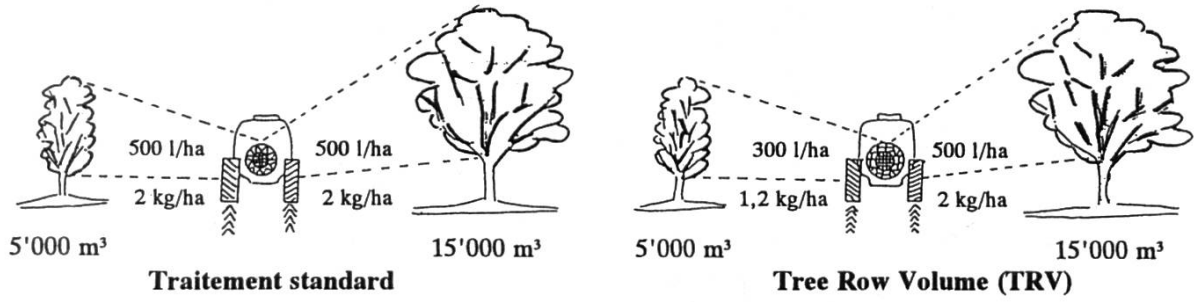

Exemple : traitement d'un verger de 1,6 hectare à 500 litres/hectare avec un produit à utiliser à 0,1 %. Volume des arbres 5 000 m³ (en *italique* sur le tableau).

Le point N° 1 reste identique à ce qui se faisait auparavant.

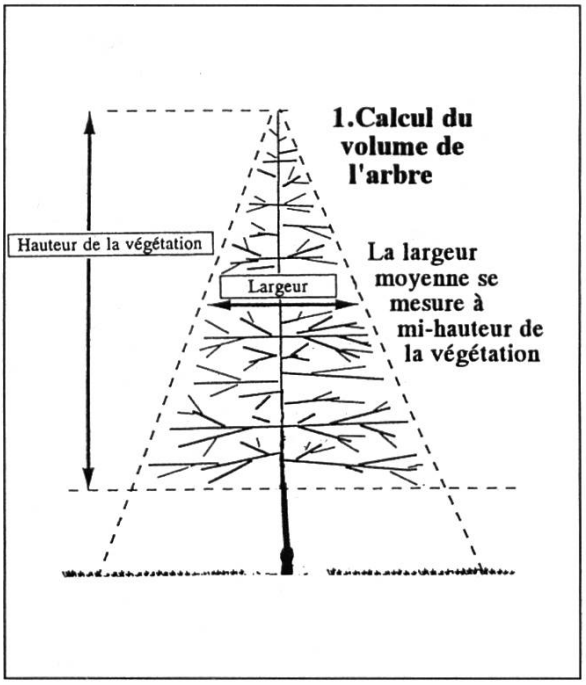

1. Calcul de la concentration du produit pour 500 l/ha. La concentration du produit est généralement indiquée pour 2000 l/ha.

Une concentration de 0,1 % de produit dans 2 000 litres d'eau correspond à 2 kg de produit à l'hectare, 2 kg de produit dans 500 litres d'eau représentent une concentration de 0,4 %.

2. Adaptation de la quantité de bouillie en fonction du volume de l'arbre. La concentration de matière active dans la bouillie va rester identique (0,4 %). C'est le volume de bouillie par hectare qui va changer selon la grandeur des arbres. Afin d'obtenir de bons résultats, les pulvérisateurs doivent être très bien réglés.

Quelques exemples de volumes d'arbres					
Dimensions de la culture			Volume des arbres m³/ha	Quantité à pulvériser l/ha	Produit (ex: 0,1 %) kg ou l/ha
Interligne	Hauteur	Largeur			
3,5 m	2 m	0,5 m	2860 m³	260 l	1,0 kg (50 %)
3,5 m	1,75 m	1 m	*5000 m³*	*300 l*	*1,2 kg (60 %)*
3,5 m	3,5 m	1 m	10000 m³	400 l	1,6 kg (80 %)
4 m	3,5 m	1,5 m	13125 m³	460 l	1,8 kg (90 %)
4 m	**4 m**	**1,5 m**	**15000 m³**	**500 l**	**2,0 kg (100 %)**
4,5 m	4 m	2 m	17777 m³	560 l	2,2 kg (110 %)

Marche à suivre:

2.1 Détermination du volume des arbres

$$\text{Volume } (m^3/\text{hectare}) = \frac{\text{haut. (m) x larg. (m) x } 10\,000\ m^2}{\text{distance entre les lignes (m)}}$$

haut. = hauteur de la partie feuillée de l'arbre

2.2 Quantité de bouillie à l'hectare

Bouillie l/ha = (volume des arbres x 0,02) + 200 litres.
(Le chiffre de 0,02 ne correspond pas à la concentration de produit.)
Exemple: (5000 m³ x 0,02) + 200 l = 300 litres/ha.

2.3 Quantité de produit à l'hectare

La concentration du produit reste identique (0,4 %).
Traitement normal: 500 litres, soit 2 kg/ha de produit.
TRV: 300 litres à 0,4 %, soit 1,2 kg/ha de produit.

2.4 Adaptation du nombre de litres/hectare à la grandeur du verger

Dans notre exemple, de 1,6 hectare:
- 300 l x 1,6 = 480 litres
- 1,2 kg/ha de produit x 1,6 = 1,9 kg

(Dessins mis à disposition par FAM Wädenswil et W. Pfammater RAC Conthey.)

Il existe une publication des stations fédérales, mais seulement en allemand. Une version française devrait sortir d'ici la fin de l'année.

Elle peut être commandée à la Centrale suisse d'arboriculture à Oeschberg, 3425 Koppigen, tél. (034) 53 12 15. D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès des stations cantonales.

A VENDRE

1 extracteur manuel

6 cadres; 100 bidons nourrisseurs 15 litres

tél. (021) 728 62 75

Traitements : il faut penser aux abeilles

Les champs et les vergers en fleurs ne doivent pas devenir un linceul pour les abeilles

Le rôle de l'abeille mellifère pour la pollinisation des cultures entomophiles n'est plus à démontrer. La valeur économique de cette extraordinaire relation entre plante et insecte dépasse de loin le simple rendement en miel. Ce service rendu par les abeilles leur est parfois bien mal rétribué, car chaque année des cas d'intoxication d'abeilles suite à des traitements phytosanitaires non réglementaires sont à déplorer.

Utilisation raisonnable

A l'heure actuelle, les pesticides à usage agricole sont des outils indispensables à l'agriculture pour atteindre les exigences économiques et de qualité du marché. Leur utilisation doit par contre être raisonnable et prendre en compte les intérêts des autres acteurs de la vie agricole, dont les abeilles.

Lors de la procédure d'homologation de toute nouvelle préparation phytosanitaire, la Section d'apiculture du Liebefeld est chargée d'évaluer son innocuité pour les abeilles. Dans un premier temps, on réalise des tests en laboratoires afin de connaître la toxicité intrinsèque d'un pesticide vis-à-vis de l'abeille. Si ces tests se révèlent insuffisants pour le classement univoque d'une spécialité phytosanitaire dans une des catégories « toxique » ou « non toxique » pour abeilles, nous réalisons des essais sous cage en plein air. Lors de ces essais, des fleurs mellifères attractives, traitées dans des conditions analogues à celles de la pratique agricole, sont mises à disposition de petites colonies. La mortalité d'abeilles, le comportement de butinage ou une éventuelle toxicité pour les larves d'abeilles sont observés. Lors de cas critiques, des essais en plein champ sont réalisés dans un troisième temps. Ils ont l'avantage de se rapprocher des conditions pratiques, mais présentent les inconvénients de leur prix et de subir les aléas climatiques, ce qui rend leur interprétation parfois difficile. A noter que les méthodes de tests de toxicité pour abeilles font actuellement l'objet d'une harmonisation au niveau européen.

Sur la base des résultats de ces trois sortes d'essai, chaque nouveau pesticide est classé « dangereux » ou « non dangereux » pour les abeilles. Des remarques concernant l'utilisation peuvent être ajoutées, comme par exemple : « Traitement sur fleur uniquement dans les serres », « Ne traiter qu'en dehors des heures de vol des abeilles » ou « Ne pas appliquer en présence de fleurs en floraison (mauvaises herbes, etc.) ».

Si l'on examine l'origine des intoxications survenues ces dernières années, on remarque que le non-respect des directives d'utilisation est souvent incriminé.

Comment éviter les intoxications d'abeilles ?

- Traiter les cultures seulement si c'est nécessaire (principe de la PI).
- Recourir uniquement à des produits homologués et respecter les conditions d'emploi et les remarques d'utilisation.
- Utiliser si possible les produits ne présentant pas de danger pour les abeilles.
- Si traitement sur la fleur, traiter de préférence le soir.

- Respecter strictement les doses (risque de surdosage si traitement « en bande »).
- Précautions en cas d'utilisation de produits dangereux pour les abeilles:
  a) ne traiter en aucun cas sur fleurs et faucher ou faire un mulching des sous-cultures et des mauvaises herbes en fleurs.
  b) ne pas traiter les cultures produisant du miellat attracif pour les abeilles (par exemple, la féverole, le houblon, psylle sur poirier);
  c) traiter de préférence en dehors des heures de butinage, c'est-à-dire tôt le matin ou mieux encore le soir;
  d) traiter en l'absence de vent pour éviter les dérives de produits sur les cultures adjacentes en fleurs ou infestées de mauvaises herbes en fleurs;
  e) nettoyer soigneusement les appareils de traitement après usage. Des restes de produits toxiques pour les abeilles peuvent occasionner des intoxications lors de traitements ultérieurs;
  f) renoncer aux mélanges de produits non prescrits car des synergies entre produits sont possibles.

Traitements phytosanitaires sur colza en fleur

Les traitements fongicides sur les colzas en fleur ne présentent que peu ou pas de risque pour les abeilles.

Le colza, avec ses dix millions de fleurs à l'hectare, est une plante très attractive pour les abeilles. De nombreux apiculteurs s'émeuvent depuis que des traitements fongicides contre la sclérotiniose sur le colza en fleur sont effectués. Ils craignent les intoxications d'abeilles ainsi que la présence de résidus de pesticides dans le miel et le pollen. L'expérience acquise avec ces produits en Suisse et à l'étranger permet d'affirmer que ces fongicides ne présentent que peu ou pas de risque pour la santé des abeilles. Par contre les mélanges d'insecticides pyréthrinoïdes contre le charançon ou la méligèthe et un fongicide peuvent entraîner un accroissement anormal de la toxicité pour les abeilles ayant provoqué en France et en Allemagne d'importantes intoxications. Les quantités de résidus dans les produits apicoles sont faibles et ne présentent pas de risque pour la santé humaine mais leur présence, même minime, pourrait ternir l'image de marque dont jouissent les produits apicoles en particulier et les produits agricoles en général.

***J.-D. Charrière,* FAM - Liebefeld**

Mots croisés

Mots croisés N° 5

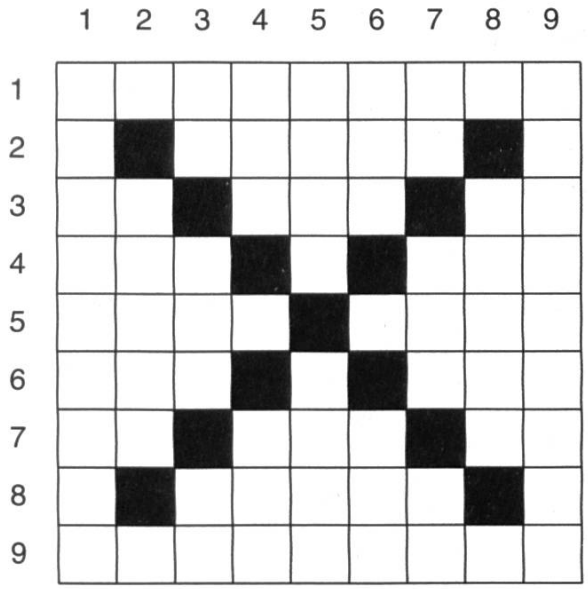

Horizontalement

1. Fédération d'apiculteurs.
2. On s'y instruit.
3. Œuvre de Georges Rémi – Plante fourragère – Pronom.
4. Avare – Poisson de mer.
5. De la bouche – Dixième.
6. Finit dans la mer Noire – Prénom féminin.
7. Pronom – Ça fait rire – Conjonction.
8. Use.
9. Rendue valable.

Verticalement

1. Procurait l'immortalité.
2. Tranche de poisson.
3. Pronom – Ecorce – Conjonction.
4. Espèce de mollusque – Les Anglais l'apprécient.
5. Brun-jaune – Lier.
6. Condamnés à mort avec sursis – Accueillant.
7. Préposition – Fait le beau devant une voyelle – De là.
8. Serrée avec un cordon.
9. Hargneuse.

C. Michaud

Solution du N° 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	M	A	E	T	E	R	L	I	N	C	K
2	A	■	N	O	C	U	I	T	E	■	I
3	L	A	■	N	O	I	S	E	■	S	T
4	A	R	A	■	T	N	T	■	S	U	C
5	C	A	B	S	■	E	■	S	H	A	H
6	O	B	I	E	R	■	A	B	O	I	E
7	L	I	M	E	■	B	■	B	O	R	N
8	O	S	E	■	P	E	P	■	T	E	E
9	G	E	■	A	A	L	E	N	■	S	T
10	I	■	O	N	T	A	R	I	O	■	T
11	E	N	C	A	I	S	S	A	B	L	E

Ruches neuves pastorales Dadant 10 cadres et 12 cadres à des prix intéressants

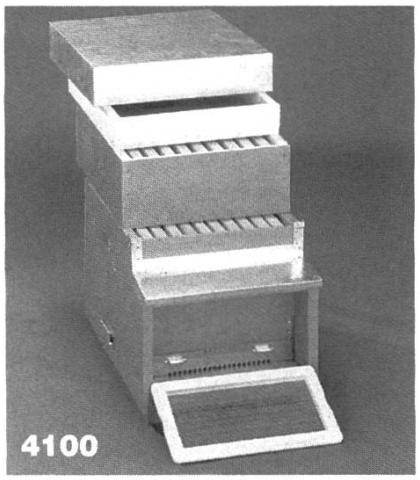

4100 Ruche pastorale Dadant Blatt 10 cadres (du bois)
- Corps de ruche avec cadres et couvre-fond d'hiver pour diagnostic varroa
- Auvent type « pastorale » avec coulisseau d'entrée réglable
- Hausse avec cadres
- Planche couvre-cadres avec orifice pour nourrisseur et obturateur rotatif
- Chapiteau revêtu de tôle zinguée **179.—**

4102 Hausse seule avec 10 cadres **48.—**

4101 Ruche pastorale Dadant Blatt, 12 cadres
Comme pour N° 4100 mais largeur pour 12 cadres **193.—**

4103 Hausse seule avec 12 cadres **52.—**

La « bonne à tout faire » du rucher

En polystyrène expansé EPS-High-Tech (résistant aux UV, sans FCKW) avec support de cadre en métal, couvre-fond et fond spécial varroa en bois dur.

- ruche universelle résistant aux intempéries pour **6 cadres de corps (la « bonne à tout faire » du rucher)**
- **tôle perforée** pour le traitement de la varroase, en forme de tiroir dans un cadre en bois
- **entrée de ruche en 3 parties, avec coulisseaux**
- **très légère,** exécution robuste
- possibilité de mettre un magasin de corps à 6 cadres
- **la ruche idéale pour nucléis, ruchette à essaims, etc.**
  Sous l'étuve, étanche à l'eau avec isolation, le nourrissement peut se faire à l'air libre.

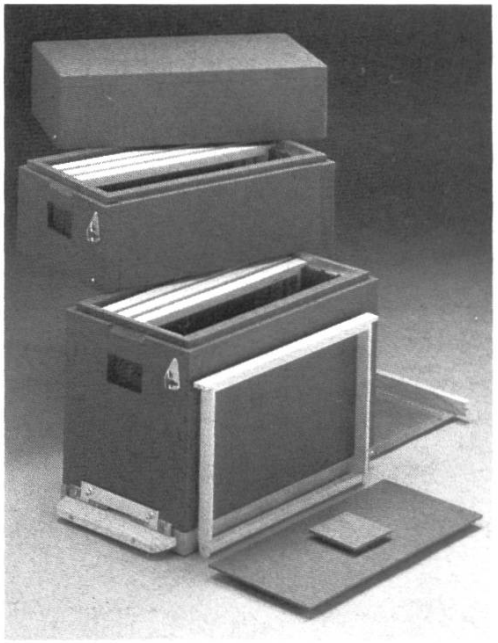

4058 APIBOX Dadant, de couleur brune, sans cadre **Fr. 119.—**

4058.01 Planche de nourrissement, Dadant **Fr. 12.—**
4058.02 Magasin de hausse seul pour 6 cadres Dadant **Fr. 34.—**
4058.03 Magasin de corps seul pour 6 cadres Dadant **Fr. 49.—**

4057 APIBOX Langstroth, de couleur brune, sans cadre **Fr. 119.—**
4057.01 Planche de nourrissement, Langstroth **Fr. 12.—**
4057.03 Magasin de corps seul pour 6 cadres Langstroth **Fr. 44.—**

Les magasins de corps et de hausse (Dadant et Langstroth) peuvent se combiner.

4046 APIBOX
pour norme CH **Fr. 98.—**
4046.01 Planche de nourrissement **Fr. 9.50**

4046.02
Ruche-magasin avec deux supports de cadres en alu pour 5 cadres de hausse 28 mm **Fr. 27.—**

BIENEN MEIER KÜNTEN
Une entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1
5444 Künten
Tél. (056) 96 13 33
Fax (056) 96 33 22

flexible innovatrice rapide